

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Churchill, il est ordonné,— Que le comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques soit autorisé à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre lui aura renvoyées, à faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues sur ces affaires et ces matières, à assigner des témoins et à ordonner la production de pièces et de dossiers.

M. Nielsen, appuyé par M. Wratten, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-43, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1952) en ce qui concerne la représentation au Sénat, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Nielsen, appuyé par M. Wratten, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-44, Loi modifiant la Loi sur la députation, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-5, Loi modifiant le Code criminel (Bons-primés);

M. Howard, appuyé par M. Peters, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 18*), en date du 2 février 1959, demandant la copie de toute correspondance échangée depuis le 1^{er} janvier 1958 entre le gouvernement fédéral et toutes personnes ou tous groupements qui résident dans la circonscription électorale de Kenora-Rainy River, demandant ou refusant la transmission, par la Société Radio-Canada ou par d'autres sources, d'émissions de télévision destinées aux centres ci-après: Fort-Frances, Dryden, Sioux-Lookout, Red-Lake et Atikokan.

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) sur les opérations découlant de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation pour l'année terminée le 31 décembre 1959, selon l'article 26 de ladite loi, chapitre 27 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. MacLean (Queens), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'Office de la recherche en pêcheries pour l'année terminée le 31 mars 1959.

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur suppléant prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.